

COMMUNE DE CAMPUAC
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Vote : Pour : 11 contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Date de la convocation : 10/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Guillaume GIROU, Jacques ABRIEUX, Christophe BARRIE, Aurélie DESMAZES, Vanessa GROS, Nathalie LELOUP, Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

Nathalie LELOUP est nommée secrétaire de séance.

Objet : Convention de servitudes avec ENEDIS pour le bien de section de Ferriez

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux sont nécessaires, avec l'implantation d'un nouveau support et du réseau sous-terrain notamment sur les parcelles E481 et E482, propriété du bien de section de Ferriez.

En l'absence de commission syndicale pour la section de Ferriez, le Conseil Municipal est chargé de la gestion du bien de section.

Pour la réalisation de cette opération d'intérêt public, il convient de signer une convention de servitudes avec ENEDIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour,

- approuve la convention de servitudes entre ENEDIS et la section de Ferriez
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, les mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Thierry GOUMON,
Maire



Nathalie LELOUP,
Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
012-211200498-20240917-17092024_202432-DE
Reçu le 20/09/2024